

JOUR ET NUIT

AURILLAC ■ Il se donne la mort dans sa voiture

Hier matin, à 4 h 30, un homme de 56 ans s'est tué avec une arme à feu dans sa voiture stationnée rue Saint-Jacques à Aurillac. Un peu plus tard dans la journée, vers 11 h 30, c'est une femme de 33 ans qui s'est jetée du viaduc de Garabit, sur la commune de Loubaresse. ■

RAFALES ■ Des arbres sur la chaussée

Le vent a provoqué la chute de deux arbres sur des routes du Cantal hier : le premier est tombé à 11 h 10 sur la CD 9, à Molèdes, le deuxième s'est écrasé sur la D 920, à Labesserette, à 15 h 45. Dans les deux cas, une voie de circulation a été coupée. Il a fallu l'intervention des services du Conseil général pour dégager la voie. ■

NEUSSARGUES ■ Deux blessés sur un chantier

Deux personnes travaillant sur un chantier, à Neussargues, ont été victimes d'un accident du travail. Les deux hommes, âgés de 24 ans et 55 ans, ont été blessés. L'un a été plus sérieusement touché et souffrirait d'une fracture au bassin. Les deux hommes ont été pris en charge par les sapeurs-pompiers de Neussargues et Murat ainsi que le SMUR de Saint-Flour. Le plus âgé a été transporté au centre hospitalier de Saint-Flour tandis que son collègue a été transporté au centre hospitalier d'Aurillac. Une enquête est en cours, elle est menée par la brigade de gendarmerie de Neussargues. ■

CONSEIL GÉNÉRAL

Les aides et les subventions de la commission permanente

La Commission permanente du Conseil général du Cantal a examiné 44 rapports, dont les suivants :

Administration générale et finances. Attribution d'une garantie partielle du Département à hauteur de 50 % pour un emprunt d'un montant de 750.000 € que le foyer d'Olmet se propose de contracter pour le financement d'un établissement et service d'aide par le travail.

Développement durable. Attribution d'une subvention d'un montant de 15.000 € à la commune de Chaudes-Aigues en soutien aux travaux d'aménagement des berges du Remontalou.

Attribution d'une subvention d'un montant de 9.000 € à la Ligue de protection des oiseaux d'Auvergne en soutien à la mise en œuvre du programme d'actions visant à l'amélioration des connaissances sur la faune verte terrestre d'Auvergne.

MAURIC

Collège Le Méridien

Validation de l'avant-projet sommaire relatif à la mise en sécurité du collège Le Méridien à Mauriac.

La commission permanente prend acte du montant de l'opération au stade APS estimé à 1.422.200 € HT, y compris les travaux en cours de reconstruction de sanitaires à hauteur de 125.400 € HT.

Attribution de cinq subventions pour un montant global de 32.564 € à des particuliers dans le cadre du programme de soutien à la valorisation de l'énergie bois.

Politique du déplacement. Prise en considération du projet d'aménagement de la RD 3 au carrefour des Bréchaillies pour un montant de 29.000 € HT.

Prise en considération de la participation financière du Département pour la remise en état de la dessert de la zone d'activité de Saussac pour un montant forfaitaire de 30.000 €.

Développement économique, emploi et innovation. Attribution de deux subventions pour un montant global de 10.984 € pour des groupements d'employeurs agricoles dans le cadre du développement de l'emploi.

Attribution d'une subvention d'un montant de 8.259 € à un agriculteur pour la création d'une cave de vinification dans le cadre du soutien aux projets fermiers de transformation et de valorisation de la production agricole.

Attribution de deux subventions pour un montant global de 25.925 € pour des gîtes ruraux dans le cadre du soutien à des projets de création ou de modernisation de meublés de tourisme. ■

➔ **Santé.** La commission permanente du Conseil général a adopté la convention de coopération avec le Groupement d'intérêt économique « Réseau de santé périnatale d'Auvergne » concernant la protection maternelle et infantile.

NATURE ■ Sa présence dans le Cantal a été confirmée deux hivers de suite

Une ZPP pour le loup cantalien

Le loup, dans le Cantal, a été repéré deux hivers de suite. En conséquence, le réseau loup-lynx, qui suit l'animal au niveau national, a élargi son action au Cantal en classant Zone de présence permanente (ZPP) les monts du Cantal.

Jean-Baptiste Ledys

À la lumière des différents éléments recueillis les deux hivers derniers, le réseau loup-lynx a décidé d'élargir son réseau en classant une partie du Cantal Zone de présence permanente (ZPP) du loup. Celle-ci porte le nom de « Monts du Cantal ». Elle couvre naturellement les communes sur lesquelles des indices ont été relevés, et les espaces dans lesquels le loup est susceptible de se déplacer.

Qu'est-ce qu'une ZPP ? Il s'agit d'un territoire où, pendant au moins deux hivers consécutifs, la présence d'un ou plusieurs loup est attestée, non seulement par des observations visuelles ou des traces, mais également par une corroboration génétique.

En conséquence, de nouveaux correspondants



TERRITOIRE. Le 16 décembre 2008, au cours de l'une de ses randonnées en raquettes, Christophe Borel a pu photographier le loup du Cantal marchant dans la neige. PHOTO CHRISTOPHE BOREL

pour le réseau dans le Cantal vont être formés à la collecte des indices, en plus des agents de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage).

A deux reprises pendant l'hiver 2007-2008, des analyses génétiques avaient pu être réalisées, la première en janvier 2008 sur des excréments prélevés sur le Peyre-Arse, la seconde en mars sur des poils à

Saint-Jacques-des-Blats. Les deux fois, il s'agissait du même individu, un mâle, de souche italienne.

Cet hiver, des indices et des observations attestent de sa présence, toujours sur le même secteur. Il a été photographié en décembre par un randonneur en raquettes ; en février, les agents de l'ONCFS ont pu suivre sa trace sur plus de deux kilomètres, toujours sur le

territoire de Saint-Jacques-des-Blats.

À la fin de l'hiver précédent, vingt-cinq ZPP étaient comptabilisées sur le territoire français. Le bilan provisoire, à la suite de cette nouvelle campagne hivernale, est de 26 ZPP avec deux nouvelles, celles du Cantal et de la Montagne de Lure (Alpes de Haute-Provence), et une en moins, celle de la Tarantaise. ■

SANTÉ

FRANCE ADOT 15

■ Réunion d'information

France ADOT 15 va organiser une réunion d'information et de sensibilisation pour tout public à Aurillac, dans le courant du deuxième semestre, avec la participation d'une personnalité médicale et de la coordination des organes du centre hospitalier Henri-Mondor d'Aurillac.

Au cours de cette réunion, France ADOT 15 souhaite donner la parole à des personnes qui ont été greffées depuis une longue période, tout organe confondu, afin d'apporter un témoignage sur leur parcours, dans la mesure où elles l'accepteront.

En 2009, année grande cause nationale du don d'organes, don de sang, don de plaquettes et don de moelle osseuse, cette action doit permettre à France ADOT 15 de démontrer que dès l'instant où le corps médical dispose des organes, il est possible d'apporter une amélioration à toutes les personnes en attente de greffe et qui plus est, sur du long terme.

France ADOT 15 lance un appel auprès des Cantaliens et des Cantaliennes greffés (tout organe confondu) afin qu'ils expliquent leur parcours. ■

MOTOCROSS ■ Lors de la première manche UFOLEP

Hiérarchie bousculée d'entrée



COURSE. Les leaders 2008 n'ont pas été à la fête pour ce premier rendez-vous 2009 qui s'est disputé sur le terrain de Roannes-Saint-Mary.

La première manche du championnat UFOLEP de motocross s'est déroulée à Roannes-Saint-Mary.

Les organisateurs locaux ont enregistré un nombre important de participants (25 jeunes en 85cc, 26 quads et 200 en Open), ce qui a contraint à restreindre le nombre de manches disputées.

Cette ouverture de championnat bouscule la hiérarchie des précédentes saisons avec l'arrivée de nouvelles ambitions : Cyril Pradel s'impose en Open alors qu'Alexis Grasset (champion 2008 en 85cc),

âgé de tout juste 16 ans, s'octroie une très belle cinquième place, ce qui en dit long sur ses qualités de pilote et sa détermination.

Pradel, Freyssac Bonnette et Delrieu premiers lauréats

En quad, Géraud Louvradoux, tenant du titre en 2008, s'est également fait surprendre et n'est pas parvenu à reprendre

l'avantage sur Xavier Bonnette et David Villette qui le devançant respectivement sur les deux plus hautes marches du podium.

En 85cc, c'est Romain Freyssac qui fait un début de saison en fanfare en remportant haut la main les deux manches.

Côté féminin, le public a apprécié le brio de Sabrina Delrieu (meilleure féminine) qui remporte la série E.

➔ **Rendez-vous.** La prochaine course aura lieu dimanche 17 mai, à Riom-ès-Montagnes.